

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 2724 du 6 avril 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1709446S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7568 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630402S),

Décide:

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2017:

Tensorer Lauriane NIGEND : 335 584 NLS : 8 105 459

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 avril 2017.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*

F. DAoust